

"Le Canard" met fin à un "gigantesque bug" dans le prélèvement à la source

*Un appel d'offres de Bercy proposait à des boîtes de com' de plancher sur un fiasco du PAS.
Et sur les erreurs du ministre des Comptes publics...*

QUELQUES QUESTIONS du « Canard » adressées par courriel à Bercy : il n'en fallait pas plus pour que le ministère de l'Économie mette fin en urgence à un exercice consacré au prélèvement à la source (PAS) du genre compromettant. Depuis deux mois, ses spécialistes planchaient en effet sur un scénario-catastrophe susceptible, pensaient-ils, de saboter l'entrée en vigueur de la réforme, dans quelques jours. Aperçu de leur prose :

« Au moment de la mise en œuvre [du PAS], en janvier 2019, un gigantesque bug relatif à la transmission des taux se produit. En effet, 200 000 contribuables ont été prélevés plusieurs fois de leur impôt sur le revenu. Ces erreurs touchent particulièrement les agents publics... »

Gare aux faux PAS

Ce texte figure dans une « étude de cas » sur laquelle, à la demande de Bercy et dans le cadre d'un appel d'offres lancé le 1^{er} novembre, une agence de com' devait plancher. La candidate retenue était censée bricoler une stratégie anti-crise pour contenir des médias surexcités...

Après avoir confirmé au Palmipède, le 28 décembre, la validité de ce drôle de contrat, les services du ministre se sont brusquement ravi-



sés, le 31 décembre, via un courriel « urgent » : « Les ministères [Économie et Comptes publics] ne donneront finalement pas suite à ce nouvel appel d'offres. »

On les comprend : cette « étude de cas » plus qu'alarmiste aurait sûrement fait mauvais genre, alors que, depuis plusieurs jours, Gérard Darmanin – grand défenseur de la réforme – se multiplie dans les médias et sur le terrain pour assurer, comme il l'a répété au « Journal du dimanche » (30/12), qu'il est « très

confiant » et que « tout va bien se passer ». Le ministre des Comptes publics a d'ailleurs envoyé pas moins de « 98 millions de courriers ou de mails aux Français » pour le marteler.

Darmanin dénigré

Le contrat à 160 000 euros prévu, qui comportait une autre « étude de cas » peu rassurante sur le Brexit, ne passera donc pas l'année. Il reflétait la trouille intense qui travaillait Bercy à la veille de franchir le PAS.

Au printemps dernier déjà, « Le Canard » (4/4) signalait que, en raison des modifications informatiques exigées par le projet, Bercy avait inséré des données erronées dans les déclarations préremplies de... 500 000 contribuables. Le 1^{er} septembre, « Le Parisien » faisait état d'une note très pessimiste de la Direction des finances publiques, soulignant d'innombrables plantages. Quelques jours plus tard, Emmanuel Macron, chaudement soutenu par plusieurs ministres, dont Christophe Castaner, laissait planer la menace d'un report de la réforme.

Mise au point à cette époque de doutes, l'« étude de cas » citée plus haut contenait aussi de vraies insolences vis-à-vis de l'orchestrateur du PAS, Gérard Darmanin. Alors, précisait-elle, que « le ministre du Budget a pris des engagements devant le chef de l'État pour les rassurer (sic) de la parfaite préparation de la réforme (...) début février, « Le Parisien » révèle que le ministre avait été prévenu de ces éventuels bugs, qu'il a manifestement minorés ».

Un ministère travaillant sur l'hypothèse que son ministre a floué les contribuables... Quel dommage d'avoir tué dans l'œuf une si belle entreprise !

Jean-François Julliard